



REGISTRE

# ACCESSIBILITÉ

ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC  
INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC



## RENSEIGNEMENTS SUR L'ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC

Raison sociale : Bowling Front de Seine

Adresse : 15 rue gaston de Caillavet

Code postal : 75015 Ville : PARIS

Téléphone : 0145792171

Fax :

Site web : [xbowlingsympas.com](http://xbowlingsympas.com)

Email : [bowlingfrontdeseine@gmail.com](mailto:bowlingfrontdeseine@gmail.com)

Nom du représentant de la personne morale : Marie Dominique BOUCHERIT

Siret : 712 028 026 00045

Naf :

Activité : Gestion d'installation sportive

L'établissement fait-il partie de la 5<sup>ème</sup> catégorie : OUI  NON

Effectif de l'ERP : Personnel : 12 Public : 300 Total : 312

L'ERP possède plusieurs niveaux (étages et/ou sous-sol) : OUI  NON

Un document tenant lieu d'Agenda d'Accessibilité Programmée (Ad'AP) a été établi : OUI  NON

Si oui à quelle date : 07/08/2013

Existe-il un registre de sécurité : OUI  NON

# SIGNALETIQUE

- Signalétique indiquant les changements de direction et les accès
- Signalétique indiquant les croisements voiture / piéton
- Signalétique lisible et visible (hauteur et type des caractères, au regard des distances)
- Typographie de couleur contrastée selon le type de support
- Toute information sonore doublée par une information visuelle

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Toilettes				08/2013
accès pistes				08/2013
Accueil / contrôle				08/2013
Bar				03/2023

# ÉCLAIRAGE

- Cheminement extérieur 20 lux
- Circulation piéton / voiture 50 lux
- Circulation intérieur 100 lux
- Escalier et équipement 150 lux
- Poste ou banque d'accueil 200 lux

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Eclairage générale	01 mois			08/2023

## CHEMINEMENT

- Sol stable, non meuble et sans trou ou ressaut > à 2 cm
- Largeur du cheminement de 1.20 m (tolérance 0.90 m sur une courte distance)
- Absence d'élément en saillie  $\geq 0.15$  m
- Dévers sur les cheminements  $\leq 3$  %
- Espaces de giration à chaque choix d'orientation et tous les 6 à 8 m
- Eléments de guidage de couleur contrastée (à minima entre l'entrée, le parking et l'accueil)
- Revêtements sans gêne visuelle ou acoustique
- Hauteur de passage libre  $\leq 2,20$  m sous élément suspendu

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Rampe accès aux pistes	01 mois			08/2013
Réfection revêtement de sol	01 mois			09/2018

## VIDE BORDANT LE CHEMINEMENT

Dans le cas d'un vide bordant le cheminement supérieur à 0.40 cm, présence d'un garde-corps.

**CONFORME :** OUI  NON  PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## PARKING

En cas de place de parking, 2 % du parc doit être accessible (minimum 1 place adaptée).

- Places localisées à proximité de l'entrée
- Largeur 3.30 m
- Marquage au sol + Signalétique verticale
- Raccordement au cheminement sans ressaut > à 2 cm

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## PORTAIL ET PORTE ADAPTÉE

- Portail facilement manœuvrable (50 Newtons)
- Espaces de manœuvre devant et derrière (1.70 m - 2.20 m)
- Largeur de passage utile d'un battant 0.77 m à minima (obligatoire 0.83 m chambres adaptées)
- Hauteur de poignée (0.90 m et 1.30 m)
- Temporisation d'ouverture adaptée à la distance pour les portails automatiques

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Mise à hauteur du trottoir extérieur afin de faciliter l'accès aux personnes en fauteuil.	01 jour			2013
Changement des portes d'accès	01 semaine			2018
Toilettes hdp ( adjonction groom )				03/2023

## ASCENSEUR ET PLATEFORME ÉLEVATRICE

- Conforme à la norme NF EN 81-70/A1 ou plateforme élévatrice selon les normes NF EN 81-41 et NF EN 81-40)
- Largeur de passage de porte 0.80 m
- Dimension minimale de la cabine 1.10 m x 1.40 m
- Dimension minimale de la plateforme élévatrice 0.90m x 1.40 m
- Charge minimale supportée  $\geq 300$  kg

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## ESCALIER ≤ 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante recommandée (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche ≤ 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron ≥ 28 cm

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## ESCALIER > 3 MARCHES

- BEV (Bande d'Eveil à la Vigilance) en haut de chaque escalier entre 0.28 et 0.50 m de la première marche
- Contre-marche et nez de marche de couleur contrastée notamment sur la première et dernière marche
- Main courante, barre de maintien (rigide et continu) (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Main courante (hauteur 0.80 m à 1.00 m)
- Hauteur de marche 0.17 m
- Absence d'obstacle au pied de chaque nez de marche
- Largeur de giron  $\geq$  28 cm

**CONFORME :**      OUI       NON       PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## PLAN INCLINÉ. RAMPE FIXE OU AMOVIBLE

- Pente du plan incliné de 6 % à 12 % suivant les longueurs et les tolérances dans l'existant
- Dévers ≤ à 3 %

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
Réalisation d'une rampe d'accès aux pistes	01 mois			08/2013

## DISPOSITIF DE COMMANDE

- Prise en compte des appels par le système, notamment des personnes sourdes, malentendantes ou muettes
- Assure le retour d'information de la prise en compte de l'appel, particulièrement lors de l'absence d'une vision directe
- Hauteur entre 0.90 m et 1.30 m
- Espace d'usage 0.80 m x 1.30 m
- Couleur contrastée notamment au niveau des organes de commande
- L'ensemble peut être associé avec des systèmes visuels et sonores

**CONFORME :**      OUI       NON       PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date

## BANQUE D'ACCUEIL ET BORNE DE PAIEMENT

- Utilisable en position debout ou assise
- Configurer pour une communication visuelle
- Plan supérieur d'une partie du meuble, hauteur maximale 80 cm
- Vide sous meuble (Hauteur 70 cm, Largeur 60 cm, Profondeur 30 cm)
- Lisibilité des affichages (prix), assis ou debout

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date
réaménagement de la borne accueil, création d'une zone rabaissée avec tablette déportée	01 mois			08/2013
tablette rabaissée en salle (bar)	01 semaine			01/2021
tablette rabaissée bar				02/2023

## PERSONNEL

Le personnel appelé à être en contact avec les clients doit être formé à l'accueil et à l'accompagnement de toute personne handicapée (moteur, visuel, auditif, mental, cognitif psychique...)

**CONFORME :**

OUI

NON

PAS CONCERNÉ

Nature de la réalisation	Délais de la réalisation	Coût	Validation à la réception	Date



Centre National d'Innovation Silver économie, Autonomie et Métiers

**PÔLE  
D'INNOVATION**  
artisanat et petites entreprises



**Chambres de Métiers  
et de l'Artisanat**

Région  
Aquitaine Limousin Poitou-Charentes

CNISAM - Service de la Chambre Régionale de Métiers  
et de l'Artisanat de la Nouvelle Aquitaine  
14 rue de Belfort CS 71300 - 87060 LIMOGES cedex  
Tél : 05 55 79 40 70 / [contact@cnisam.fr](mailto:contact@cnisam.fr)

**WWW.CNISAM.FR**



\* Signature provisoire : le nom de la Région sera fixé par décret en Conseil d'État avant le 1er octobre 2016 suite à l'avis du Conseil régional.